



Numéro de dossier

Adresse du logement locatif :

Unité/App/Bureau :	Nom de la rue :
Municipalité (ville, village, etc.) :	Code postal :

Je, \_\_\_\_\_, certifie que le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_, (jj/mm/aaaa)

J'ai remis une copie des documents suivants:

- Avis de résiliation, formule n° \_\_\_\_\_
- Motion en annulation d'une ordonnance rendue ex parte
- Requête, formule n° \_\_\_\_\_
- Demande de révision d'une ordonnance
- Avis d'audience
- Autre document \_\_\_\_\_

(insérer le nom du document)

à la personne/aux personnes suivante(s) :

- le locataire
- le locateur
- une autre personne

(insérer le nom de la personne à qui vous avez remis le document)

- plus d'un locataire, qui sont parties à la requête, le même jour et de la même façon. (Si vous ombrez ce cercle, joignez une liste des noms et adresses des personnes à qui vous avez signifié l'avis.)

de la façon suivante :

- en les donnant en main propre.
- en les donnant en main propre à un employé autorisé du locateur.
- en les donnant en main propre à un adulte qui était dans le logement du locataire.
- en les laissant dans leur boîte aux lettres ou à l'endroit où ils reçoivent ordinairement leur courrier.
- en les glissant sous la porte du logement ou dans une fente à lettres dans la porte.
- en les expédiant par messenger.
- en les envoyant par télécopieur au numéro : \_\_\_\_\_
- en les expédiant par la poste à leur dernière adresse connue, c'est-à-dire : \_\_\_\_\_

- Si vous avez utilisé une autre méthode de signification, veuillez fournir les détails.

Notes:

- Le seul document que l'on peut signifier en bonne et due forme en l'affichant sur la porte d'un logement locatif est le préavis que le locateur donne lorsqu'il a l'intention d'entrer dans le logement locatif en vertu de l'article 27 de la Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation, sauf si un membre en ordonne autrement aux termes de la Règle 5.2 des Règles de pratique de la Commission de la location immobilière.
- Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs à la Commission de la location immobilière constitue une infraction à la Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation.

Signature  Locateur  Locataire  Représentant  Autre personne

Prénom

Nom de famille

Téléphone

( ) -

v. 30/11/2015

Signature (La personne qui signifie les documents doit signer la formule.)	Date (jj/mm/aaaa)
--	-------------------

RÉSERVÉ AU BUREAU:

Delivery Method:  In Person  Mail  Courier  Email  Efile  Fax FL